

Cet entretien avait lieu dans le cadre d'une série de rencontres qui nous permettent d'examiner nos intérêts communs sous leurs divers aspects et notamment nos responsabilités en tant que grandes nations francophones du monde.

En quittant le Canada, j'avais l'intention de voir M. Palamas, ministre des Affaires étrangères par intérim de Grèce mais en fin de compte c'est à sa demande que la rencontre a eu lieu. Il désirait insister auprès de moi sur la nécessité, pour le Canada, de continuer à apporter sa contribution à la Force des Nations Unies à Chypre. Je lui ai expliqué la position canadienne, c'est-à-dire que nous sommes d'accord pour laisser nos forces à Chypre aussi longtemps que nous croirons à l'utilité de leur présence en vue de favoriser une solution au conflit mais non pour permettre aux adversaires en présence de remettre indéfiniment le règlement de la situation.

J'ai fait connaître à M. Palamas les graves préoccupations que de nombreux Canadiens ressentent au sujet de la situation qui existe en Grèce. Je l'ai exhorté à reconnaître la nécessité, si le gouvernement grec attache du prix à l'opinion d'autrui, de respecter sa parole. J'ai laissé entendre que des élections constitueraient un grand pas dans cette direction. Je peux assurer la Chambre que M. Palamas n'a pas le moindre doute sur la profondeur et l'importance de l'intérêt que le Canada attache au retour de la démocratie en Grèce.

M. l'Orateur, je désire maintenant déposer le communiqué publié à l'issue de la réunion de l'Alliance de l'Atlantique Nord et je propose, avec l'assentiment de la Chambre, de le faire imprimer en annexe au Journal officiel.